

Expression des groupes

Groupe Tampon Avenir

En constituant le Pacte de Solidarité Territoriale, le Département montre encore une fois sa volonté de poursuivre son accompagnement auprès des communes dans le cadre de la solidarité territoriale et sociale.

D'une durée de trois ans, cette contribution de 90 millions d'euros répartie entre les 24 communes de l'île concernera tout type de projet en investissement et en fonctionnement, sur toute thématique :

- Le volet investissement favorisera plus particulièrement la réalisation dans les communes d'équipements de proximité.
- Le volet social accompagnera notamment les familles en difficulté et les publics les plus éloignés de l'insertion.

Dans cette dynamique, les conseillers départementaux du Tampon soutiendront la mise en œuvre des projets adaptés aux besoins, aux attentes et aux réalités de la commune et de la population Tamponnaise.

Maurice Gironcel et Michèle Caniguy

Avec le Pacte de Solidarité Territoriale (PST), le Département de La Réunion et le Centre Communale d'Action Sociale (CCAS) de Sainte-Suzanne vont développer de nouvelles actions et l'action sociale de proximité.

En se consacrant prioritairement aux publics les moins bien servis, différentes actions seront développées à compter de cette année :

- La participation financière au permis de conduire pour les jeunes de la Commune inscrits dans une démarche d'insertion socio-professionnelle.
- Le développement de services de lutte contre l'isolement des personnes âgées : portage de repas à domicile, taxi social.
- Le renforcement des liens familiaux, sociaux et intergénérationnels par le passage sur les quartiers de Sainte-Suzanne d'un Ludobus.
- L'amélioration légère de l'habitat

Ensemble pour un développement solidaire et durable !

Sollicités, les autres groupes ne nous ont pas fait parvenir de contribution

Expression des groupes

Sollicités, les autres groupes ne nous ont pas fait parvenir de contribution